

District du Jura de Football

Guide des formalités pour la direction d'un match

secretariat@jura.fff.fr

LA CONVOCATION

- Je regarde sur Internet dans la semaine et je vérifie le vendredi soir à 18h00, le samedi matin et le dimanche matin (match remis)
- Localiser le lieu, le terrain, la date et l'heure de la rencontre
- Evaluer le temps de déplacement (distance sur convocation)
- En cas de doute ou de problème, téléphoner à mon responsable de secteur ou au secrétariat de la commission des arbitres

ARRIVEE AU STADE

- Arrivée au stade : pour toutes les rencontres : 1 h avant le coup d'envoi, sauf pour la Coupe de France (dès le premier tour) : 1 h 30
- Avoir une tenue correcte (vous êtes le représentant du District)
- Me présenter aux dirigeants du club recevant et du club visiteur
- Connaître le délégué de la rencontre, identifiable par brassard (la présence d'un délégué est obligatoire mais son absence ne doit pas empêcher la rencontre de se dérouler)
- Demander mon vestiaire
- Vérifier la présence de la Tablette (Feuille de Match Informatisée
- M'assurer qu'une feuille de match papier est disponible en cas de problème avec la FMI.
- Adopter une attitude correcte et un langage courtois
- S'astreindre de tous commentaires sur les problèmes ne me concernant pas.
- Examiner l'aire de jeu :
 - . Vérifier le tracé des lignes (faire retracer si nécessaire)
 - . Examiner les filets de but
 - . Vérifier la présence des poteaux de coin
 - . Demander les drapeaux pour les arbitres assistants
 - . Demander les ballons, vérifier la pression
 - . Faire retirer tous les objets dangereux de l'aire de jeu ou à ses abords.

EN CAS D'INTEMPERIES
Pas d'arrêté municipal d'interdiction

JE SUIS SEUL A PRENDRE LA DECISION

Prendre en compte :

- Sécurité des joueurs (ex. terrain gelé)
- Protection des installations (ex. pelouse gelée)
- Régularité de la rencontre (ballon ne rebondit pas)
- Probabilité de mener la rencontre à son terme (ex. intempéries persistante ou non).
 - Attendre que les 2 équipes soient présentes
 - Faire établir la feuille de match (8 joueurs minimum par équipe doivent être présents)
 - Vérifier l'identité des joueurs et des remplaçants
 - Faire signer les capitaines
 - Annoncer ma décision de jouer ou non
 - Compléter la feuille de match avec motif
 - Envoyer un rapport à la commission compétente
 - Je ne suis pas obligé de me mettre en tenue de même que les joueurs.

Arrêté municipal proclamé et affiché
NE PAS FAIRE JOUER LE MATCH

- Vérifier le champ d'application de l'arrêté municipal (quels terrains)
- Relever les coordonnées (date, autorité signataire)
- Récupérer une photocopie ou le texte (le joindre au rapport). Si possible, faire une photo du terrain.
- Si l'accès au terrain est possible, le visiter en compagnie d'un élu et/ou d'un dirigeant local.
- Leur faire part de ma conclusion (praticable ou non)
- Faire un rapport à la commission compétente dans les 48 h

IMPORTANT :

La levée d'un arrêté **municipal** ne peut être faite que par l'autorité municipale qui devra inscrire à la main la mention suivante :

Arrêté municipal levé

Le

A

Par M.

Fonction

Signature

Arrêté municipal (suite)
Si les portes du stade sont fermées

- Constater la fermeture
- Relever les indications de l'arrêté municipal (prendre une photo)
- Attendre l'heure officielle du coup d'envoi
- Contacter si cela est possible un élu ou un responsable technique (non dirigeant) pour information
- Avertir son responsable de secteur
- Faire un rapport à la commission compétente ;

QUE DOIS-JE FAIRE ?
(entre 45 et 30 mn avant le coup d'envoi)

- S'enquérir de la couleur des équipements des joueurs et du gardien de but
- Faire remplir la Feuille de Match Informatisée ou Feuille De Match papier par les dirigeants
- Remplir ou vérifier les rubriques me concernant
- *Heure du coup d'envoi (sur feuille de match papier)
- *Nom de l'arbitre, arbitres assistants, délégué.
- Vérifier la rédaction de la feuille de match : le n° de licence des joueurs, des remplaçants, des dirigeants.

QUE DOIS- JE FAIRE ?
DE 30 à 15 MN AVANT LE COUP D'ENVOI

- S'échauffer sérieusement
- Recevoir les capitaines et leur donner connaissance de la feuille de match et des réserves éventuelles
- En début de saison leur rappeler les nouvelles consignes
- Echanger avec le délégué pour préciser sa collaboration (intervention et rôle)
- Donner les consignes aux arbitres assistants (les appeler dans le vestiaire)
- Contrôler les ballons

QUE DOIS- JE FAIRE ? IMMEDIATEMENT AVANT D'ENTRER SUR LE TERRAIN

- Contrôler mon équipement et mes accessoires
- S'assurer que le vestiaire sera fermé à clé
- Vérifier l'équipement des joueurs (crampons, protège-tibias, bijoux....)
Cette vérification pourra être confiée aux arbitres assistants
- Prendre la tablette, et, en présence des capitaines, vérifier l'identité des joueurs et leur N° de maillot.
- Faire signer la feuille de match aux 2 capitaines et la signer à mon tour.
- Faire attention à l'équipement des remplaçants (différents de la couleur des joueurs)
- Entrée officielle avec les assistants et les joueurs et procéder au protocole d'avant match.

QUE DOIS- JE FAIRE ?

VERIFICATION DE L'IDENTITE DES JOUEURS

Si FMI : Toute personne inscrite sur la FMI est obligatoirement titulaire d'une licence valide.

Si problème de FMI et feuille de match papier

Les clubs doivent présenter les licences dématérialisées via Footclubs compagnon. A défaut, les clubs doivent présenter les licences imprimées sur papier libre (Dans ce cas il ne sera pas nécessaire de produire de certificat médical.) ou la demande de licence avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée ou un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football.

Dans ce dernier cas, les joueurs devront alors présenter une pièce d'identité comportant une photographie ou une copie si elle permet de l'identifier. La copie d'une pièce d'identité est considérée comme une pièce non officielle au même titre que carte de transport, permis de pêche, carte scolaire...

Si une pièce d'identité non officielle est présentée, l'arbitre ne devra la retenir que si le club adverse dépose des réserves.

Ne pas s'occuper des mutations ou de la qualification (réservées aux capitaines).

RAPPEL en cas de feuille de match papier

JOUEURS SANS LICENCE

Un joueur qui ne peut pas présenter une pièce d'identité officielle ou non, ne peut pas prendre part à la rencontre (rayer son nom sur la feuille de match)

Joueurs sans licence avec une pièce d'identité officielle :

Carte d'identité – passeport – permis de conduire – permis de chasse – carte de séjour

Il doit présenter un certificat médical pour participer à la rencontre

- Noter la nature du document et son n° sur la feuille de match.
- Communiquer la pièce au capitaine adverse.
- Rendre la pièce d'identité au joueur.

UNIQUEMENT SUR UNE FEUILLE DE MATCH PAPIER

**Joueurs sans licence
avec une pièce d'identité non officielle
avec photo (carte de transport - carte scolaire - permis de pêche...)**

- **Des réserves administratives sont déposées**

- Demander au joueur de se dessaisir de sa pièce si des réserves sont déposées pour l'envoyer à la commission compétente.
- Il refuse : il ne joue pas
- Il accepte : il joue à condition de présenter un certificat médical

- **Pas de réserves administratives déposées**

Il joue si présentation d'un certificat médical.

UNE PHOTOCOPIE EST SUFFISANTE POUR L'ENVOI AUX COMMISSIONS COMPETENTES

LICENCE NON-CONFORME

- Fraude sur une identité, je saisis la licence et je l'envoie avec mon rapport.

Si une réserve est déposée concernant un joueur dont la licence fait état d'un renseignement manquant (absence de signature du joueur, pas de photo), JE RETIENS LA LICENCE POUR L'ENVOYER AVEC MON RAPPORT

RESERVES D'AVANT MATCH

Dans tous les cas elles doivent être signées avant la rencontre par les 2 capitaines (ou les dirigeants chez les jeunes) et par l'arbitre.

1 – Laisser le capitaine plaignant ou un dirigeant les rédiger sur la feuille de match. Ne jamais intervenir dans leur rédaction.

2 – Si des réserves portent sur l'identité ou la régularité de la licence.

RETENIR LA LICENCE ET LA JOINDRE AU RAPPORT

3 Si les réserves portent sur les installations ou le terrain, préciser dans le rapport **l'heure** à laquelle elles ont été déposées et transcrites sur la feuille de match. Réserve à prendre dans tous les cas et envoyer un rapport, dans les 48h, à l'instance concernée.

QUE DOIS- JE FAIRE ? PENDANT LE MATCH

- Noter le remplacement des joueurs + temps
- Noter les sanctions disciplinaires (n° maillot, temps et motif)
- Noter les incidents éventuels (blessés)
- Noter les réserves techniques et/ou administratives
- Noter l'identité d'un joueur arrivant en retard sur votre carte d'arbitrage pour vérification.
- Noter les buts

PENDANT LA MI-TEMPS

- Se rafraîchir
- Se relaxer au maximum
- Appeler les joueurs à rejoindre le terrain suffisamment tôt pour que la mi-temps n'excède pas 15 mn.

QUE DOIS- JE FAIRE ? APRES LE MATCH

- Je dois, dès la fin de la rencontre, transcrire les réserves techniques sur la feuille de match (si papier), ou sur la rubrique « réserve technique » sur la Feuille de match informatisée.
- Ne jamais refuser l'inscription d'une réserve après match, mais mentionner dans quelles conditions elle a été déposée et transcrite.
- Inviter le capitaine plaignant ou un de ses dirigeants à transcrire les réserves administratives.
- Faire signer les observations d'après match (sur FMI), ou la feuille annexe (feuille papier), par les capitaines ou dirigeants (inscrits sur la FDM). Apposer ma signature.
- Compléter la feuille de match (score, sanctions, incidents, remplacements, blessés) + mettre une croix dans la case appropriée (OUI ou NON) pour présence ou non de la feuille annexe (Feuille De Match papier)
- Annuler les rubriques sans objet par apposition d'un RAS dans ces rubriques (uniquement sur feuille de match papier).
- Compléter mon carnet d'arbitrage avec les éléments nécessaires à l'élaboration de mon rapport : nom, n° de maillot et de licence, contenu des réserves.
- Lire l'historique + observations d'après match (FMI) de la feuille de match avec capitaine ou dirigeant avant signature par les capitaines et moi-même. Clôturer la feuille de match.
- Laisser l'original de la feuille au club recevant si feuille de match papier.

MOTIFS D'EXCLUSION TEMPORAIRE

- Manifester sa désapprobation en paroles ou en actes,
- Retarder la reprise du jeu,
- Ne pas respecter la distance sur les remises en jeu (Coup Franc, Corner, ou Rentrée de Touche)
- Quitter le terrain ou y pénétrer sans autorisation

MOTIFS D'AVERTISSEMENT

- Comportement antisportif
- Manifester sa désapprobation en paroles ou en actes.
- Enfreindre avec persistance les lois du jeu.
- Retarder la reprise du jeu.
- Ne pas respecter la distance requise lors de l'exécution d'un coup de pied de coin, d'un coup franc ou d'une rentrée de touche.
- Pénétrer ou revenir délibérément sur le terrain, ou quitter délibérément le terrain sans l'autorisation de l'arbitre.

MOTIFS D'EXCLUSION

- Commettre une faute grossière.
- Commettre un acte de brutalité
- Cracher sur /vers ou mordre quelqu'un
- Empêcher l'équipe adverse de marquer un but ou annihiler une occasion de but manifeste en commettant une main (excepté le gardien de but dans sa propre SR)
- Annihiler une occasion de but manifeste d'un adversaire se dirigeant vers son but en commettant une faute passible d'un coup franc ou d'un coup de pied de réparation.
- Tenir des propos ou faire des gestes blessants, injurieux et/ou grossiers.
- Recevoir un second avertissement

- TRES IMPORTANT et INDISPENSABLE

- **A – OBLIGATION de REDIGER une FEUILLE ANNEXE (FDM papier) ou dans observations d'après match (FMI) :**
- Pour tout motif d'exclusion d'un joueur ou toute autre personne et je précise si des faits aggravants se sont produits pendant ou après son exclusion.
- **B- Pour tout fait grave intervenant après la clôture de la FMI, il est indispensable de rédiger un rapport complémentaire à envoyer au secrétariat du district avec copie au représentant de la CDA en discipline.**

OBLIGATOIRE POUR CHAQUE EXCLUSION OU TOUT AUTRE INCIDENT

QUE METTRE sur la FEUILLE ANNEXE (FDM Papier) ou Observations d'après match (FMI) ? EXEMPLES :

1. Cas 1 : Le licencié N°,licence, Nom, prénom a qui j'ai attribué 2 « cartons jaunes » (motifs sur la FdM) a applaudi lorsque je lui ai présenté le carton rouge . Après ces applaudissements il est sorti sans difficultés.
2. Cas 2 : le licencié-N°, licence, Nom, prénom qui a reçu un « carton rouge » (motif sur FdM) a refusé de sortir . J'ai dû faire appel au capitaine et au délégué pour le faire sortir du terrain. Par la suite il a regagné les vestiaires et n'a pas posé d'autres problèmes.
3. Cas 3 : le licencié N°, licence, Nom, prénom qui a reçu un « carton rouge » (motif sur FdM) lors de la rentrée aux vestiaires a proféré des insultes à mon égard (citer ces insultes) .
4. Cas 4 : le dirigeant licence ..., Nom, prénom contestait haut et fort toutes mes décisions. Je l'ai invité à passer derrière la main courante ce qu'il a fait ou pas
5. Cas 5 : le joueur N°, licence, Nom, prénom qui a reçu un « carton rouge » pour une faute grossière : préciser si coup volontaire, excès d'engagement (avec pieds, mains ou tout autre partie du corps), s'il disputait le ballon ou non, pendant une action de jeu.

Il existe des cas exceptionnels où on ne pourra pas rédiger de feuille annexe ou observations d'après match (incident à la sortie du stade en fin de match) dans ce cas bien **précisé les circonstances** dans le rapport.

SANCTIONS ENVERS LES OFFICIELS D'EQUIPE

- Si une infraction est commise et que la personne fautive ne peut être identifiée, c'est l'entraîneur principal qui recevra la sanction.

- **Mise en garde :**
 - Les infractions suivantes sont en général passibles d'une mise en garde (les infractions répétées ou outrancières d'un avertissement ou d'une exclusion)
 - -pénétrer sur le terrain de manière respectueuse, sans chercher la confrontation.
 - -ne pas coopérer avec les arbitres, par exemple en ignorant les instructions d'un arbitre assistant
 - - exprimer un léger désaccord (par la parole ou par des gestes) envers une décision
 - - quitter plusieurs fois la surface technique (sans commettre d'autres infractions)

- **Avertissement :**
 - Les infractions suivantes sont passibles d'un avertissement (liste non exhaustive)
 - -ne pas respecter –clairement et avec persistance- les limites de la surface technique
 - - retarder la reprise du jeu de son équipe
 - - pénétrer volontairement dans la surface technique de l'équipe adverse (sans chercher la confrontation)
 - - manifester sa désapprobation par la parole ou par des gestes, notamment en :
 - - jetant ou donnant des coups de pied dans des bouteilles ou autres objets.
 - - faisant des gestes montrant clairement un manque de respect envers le corps arbitral (par exemple applaudissement sarcastique)
 - - demander excessivement ou avec persistance d'infliger des cartons à l'adversaire.
 - - effectuer des gestes ou se comporter de manière provocatrice ou offensante
 - - adopter avec persistance un comportement répréhensible (mises en garde répétées)
 - - se comporter de manière irrespectueuse envers le jeu

- **Exclusion :**
 - Les infractions suivantes sont passibles d'exclusion (liste non exhaustive)
 - - retarder la reprise du jeu de l'équipe adverse (par exemple en gardant le ballon ou en le dégageant, ou en faisant obstacle à un joueur)
 - - quitter délibérément la surface technique pour
 - - signifier sa désapprobation ou se plaindre auprès d'un arbitre
 - - agir de manière provocatrice ou offensante

DEPÔT D'UNE RÉSERVE TECHNIQUE

Quand ?

Lorsqu'une équipe pense que vous avez commis une erreur en prenant une décision non conforme aux lois du jeu.

A quel moment ?

A l'arrêt du jeu qui est la cause de la décision contestée ou lors du premier arrêt qui suit la décision contestée, si ces réserves concernent un fait de jeu sur lequel vous n'êtes pas intervenu.

Rôle des arbitres et de ses assistants

En aucun cas vous ne refusez une demande de réserve

Personnes concernées

- Vous
- Les 2 capitaines (ou le dirigeant pour des équipes de jeunes)
- L'arbitre assistant (le plus proche s'il s'agit d'officiels, celui de l'équipe adverse s'il s'agit de bénévoles)

Formalité obligatoire

- Sur votre carte d'arbitrage, noter fidèlement mot pour mot ce qui est énoncé par le capitaine plaignant.
- Noter l'heure et le score au moment du dépôt.

Dépôt d'une réserve technique (suite)

Devoirs de l'arbitre en fin de rencontre :

- Ne pas feindre d'ignorer ces réserves, quel que puisse être le résultat de la rencontre.
- Inviter le plus rapidement possible les 2 capitaines (ou dirigeants pour les jeunes) à vous rejoindre au vestiaire afin qu'ils assistent à la transcription dans rubrique « réserve Technique » sur la FMI ou sur la feuille annexe (feuille de match papier), de ce qui vous a été déclaré textuellement sur le terrain par le capitaine plaignant. **C'est l'arbitre qui écrit la réserve)**
- Ne pas s'opposer à ce que les capitaines (ou dirigeant pour les jeunes) désirent mentionner d'autres faits (mais vous mentionnez dans quelles conditions ces éléments ont été ajoutés).
- Veiller à ce que figurent sur la feuille de match 4 signatures : la votre, celle des 2 capitaines (ou dirigeants responsables chez les jeunes), celle de l'arbitre assistant concerné.

A l'issue de la rencontre :

Noter les éléments nécessaires à l'établissement du rapport qui sera envoyé à la commission compétente, dans les 48 heures (secretariat@jura.fff.fr), en précisant la phase de jeu ayant engendré la réserve.

-

**OBSERVATIONS D'APRES MATCH (FMI)
ou FEUILLE ANNEXE (FDM PAPIER)
COMMENT LES UTILISER ?**

Ces rubriques sont un **document important** qui permet à la Commission de Discipline d'appliquer les **sanctions appropriées** aux faits disciplinaires. En disposant de ces renseignements correctement rédigés, les Membres de la Commission de Discipline peuvent rendre « une justice juste et équitable » et répondre ainsi à l'aspiration de justice des clubs tout en valorisant la fonction des arbitres.

La feuille annexe doit **être présentée en même temps que la feuille de match (FDM Papier)**. En cas d'absence l'arbitre doit réclamer ce document. Dans le cas extrême où le club recevant ne dispose pas de cette feuille, il faut utiliser une feuille sur papier libre comportant la date, le nom des équipes, le N° de match et les signatures (arbitres et dirigeants)

Sur la feuille de match papier, penser à bien cocher la case appropriée pour la présence ou non de cette feuille.

A – QUAND DOIT-ON UTILISER la FEUILLE ANNEXE (FDM Papier) ou Observations d'après match (FMI) :

- 1. Faits durant le match :** Pour toute exclusion, quelque soit le motif.
- 2. Faits après le match :** Pour tous les faits disciplinaires qui surgissent après le coup de sifflet final.

B – QUE FAUT-IL REDIGER sur cette FEUILLE ANNEXE ou Observations d'après match :

Il suffit de noter en quelques mots précis les faits que l'on reproche au joueur ou au dirigeant.

C – POURQUOI cette DEMARCHE ?

Pour informer le ou les clubs ils en prennent connaissance lors de la signature) des faits qui lui sont reprochés. (Ce devoir d'information est imposé par le droit français)

COMMENT FAIRE MON RAPPORT DISCIPLINAIRE ?

Prendre obligatoirement le modèle imposé par la CDA (Téléchargement possible sur le site)

1 – La forme

- Soigner la présentation, mon écriture, l'orthographe, le style (ponctuation, répétitions, confusion ou emploi incorrect)
- Retranscrire correctement les n° de licences de maillot des joueurs ou dirigeants concernés
- Garder un double de mon rapport

2 – Le fond

- Exactitude des situations et faits de jeu (sans opinion personnelle)
- Motif des sanctions disciplinaires en rapport avec la Loi XII
- Clarté des circonstances dans laquelle l'infraction a été commise
- Rapporter de façon claire et précise le déroulement des faits ou des incidents (Attention au vocabulaire)
- Envoyer le rapport dans les 48H à secretariat@jura.fff.fr avec copie au représentant de la CDA en discipline en cas de faits graves

Nota : je peux demander des renseignements, pour la rédaction, auprès de mon responsable de secteur.

CANEVAS N° 1 RAPPORT RESERVE TECHNIQUE

Bien identifier l'arbitre et le match.

Réserve technique déposée par le club de Suite à..... (noter le fait contesté : but accordé sur CFI, but marqué sur hors jeu.....)

A laminute, alors que l'équipe de, vient d'encaisser un but (ou autre raison....), son capitaine vient me trouver désirant poser une réserve technique sur le but que son équipe vient d'encaisser (ou autre raison.....). Bien préciser si c'est avant la reprise du jeu ou si l'incident contesté s'est passé bien avant. J'ai appelé Mr capitaine adverse, Mr..... arbitre assistant adverse (si bénévole) ou le plus proche (si officiel).

J'ai noté sur mon carnet d'arbitrage les motifs de la réserve dictés par le capitaine, je les note sur le rapport). Pour moi.... (je décris précisément l'action) voilà pourquoi j'ai accordé le but (ou.....)

Le score était de J'ai repris le jeu par

A la fin de la rencontre, j'ai écrit moi-même la réserve sur la feuille annexe (ou le capitaine a voulu absolument écrire la réserve)

Le capitaine plaignant n'a rien ajouté (ou il a ajouté et je note)

La réserve a été signée par les personnes présentes lors du dépôt sur le terrain (ou telle personne n'a pas voulu signer la réserve et je dis pourquoi)

Restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

Nota : je peux demander des renseignements, pour la rédaction, auprès de mon responsable de secteur. J'ai obligation de noter le n° du canevas dans mon rapport envoyé à la commission.

CANEVAS N° 2 - RAPPORT DISCIPLINAIRE

Sur la feuille de rapport compléter l'identification de l'arbitre et du match et la partie concernant le joueur sanctionné et le motif.

Rapport circonstancié :

Utiliser des phrases simples

A laminute, j'ai exclu le licencié Mrde (club)..... pour (motif).

Je décris précisément les faits sans exagération, je décris bien l'intensité de l'action, les mots exacts prononcés et entendus par l'arbitre (si sanction pour insultes ou injures)

J'indique si la victime est sortie du terrain pour se faire soigner et si elle a pu reprendre la partie (blessure grave – évacuation par les secours).

Je note comment le fautif a quitté le terrain (ne pas oublier de mentionner les insultes si nécessaire).

Je note le score à cet instant de la partie et comment j'ai repris le jeu.

Une phrase pour décrire la fin de la rencontre et le retour aux vestiaires (détailler sobrement si le fautif s'est manifesté à la fin de la rencontre)

Restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer,
Messieurs, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

Nota : En cas de doute, je peux demander des renseignements, pour la rédaction, auprès de mon responsable de secteur. J'ai obligation de noter le n° du canevas dans mon rapport envoyé en discipline.

JE SUIS CONVOQUE PAR UNE COMMISSION DE DISCIPLINE

- Répondre impérativement à la convocation et m'organiser.
- Possibilité de me faire accompagner par mon référent de secteur (dès réception de ma convocation, j'envoie un mail de demande d'accompagnement au Président de la Commission de Discipline).
- Reprendre connaissance des termes de mon rapport établi précédemment, d'où l'intérêt de conserver, impérativement, une photocopie de mon rapport initial.
- Lors de l'audition :
 - Apporter les précisions nécessaires qui me seront demandées par le Président de la commission
 - S'en tenir aux faits sans porter de jugement de valeur personnel sur les joueurs et dirigeants concernés.
 - Rester cohérent dans ma version des faits avec les termes de mon rapport.
- Préparer une note de frais pour mon déplacement, que je remettrai au Président de la Commission m'ayant convoqué, le jour de ma convocation.
- Après l'audition, n'émettre aucune critique publique sur les décisions prises par la commission (droit de réserve).